

LA LETTRE MALGANNAISE

JANVIER-FEVRIER 2026

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal de Saint-Maugan
vous souhaitent une très belle année 2026
et vous invitent à la cérémonie des vœux qui se déroulera

le dimanche 16 janvier 2026
à la salle multifonctions à 11h00

Le Maire,
Etienne BONNIN

Le mot du maire



Cher.e.s Malganais.e.s,

En ce début d'année, je vous adresse des vœux simples et sincères, à l'image de notre village. Que nous réserve le temps qui vient ? Nul ne le sait vraiment, mais nous pouvons espérer qu'il ouvre pour chacun des chemins d'avenir, faits de confiance, de projets partagés et de possibilités nouvelles.

Dans un monde incertain, gardons confiance dans ce qui fait notre force : la solidarité, le travail patient et l'attention portée à ce qui compte vraiment.

Puissions-nous, surtout, prendre le temps d'écouter, de dialoguer et de faire place à chacun, car c'est dans ces gestes discrets que se construit durablement la vie commune.

Bien à vous toutes et tous,

Etienne BONNIN



AG Association Trait d'Union

15h00 à la salle de la cantine

SAM
10/01

Séance Bébés lecteurs

11h00 à la bibliothèque

JEU
15/01

Réunion de préparation Classes 6

19h00 à la salle de la cantine

VEN
16/01

Cérémonie des vœux

11h00 à la salle multifonctions

DIM
18/01

AG Comité des fêtes

17h00 à la salle multifonctions

DIM
18/01

Concert Chant Danse

20h00 - Le Confluent (Montfort-sur-Meu)

SAM
07/02

Mairie de Saint-Maugan

@ saint-maugan.fr

02 99 09 99 25

mairie.saint-maugan@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 17h



Le secrétariat de la mairie sera fermé
du 5 au 9 janvier inclus.



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

TRAIT D'UNION

Président : Jean-Claude LEFEUVRE

L'association Trait d'Union participe à la mise en valeur du patrimoine malganais, mais contribue également à rapprocher les différentes générations.

L'assemblée générale aura lieu le **samedi 10 janvier à 15 h** à la cantine. Vous y êtes tous invités pour apporter vos idées.

Une réunion de préparation aux Classes 6 aura lieu le **vendredi 16 janvier à 19 h** à la cantine.

Une collection de vieilles cartes postales de Saint-Maugan sera présentée le week-end de Pâques par Trait d'Union Malganais. Si vous en possédez ou de vieilles photos de bâtiments avant 1970, vous pouvez nous appeler pour les numériser avant un éventuel dépôt aux archives de St Maugan.

Des tableaux présenteront la généalogie des bâtiments du début du siècle dernier avec leurs propriétaires et dates de construction.

Les mariages de St Maugan communs avec Iffendic d'avant 1960 seront exposés au sous-sol de la Salle des fêtes d'Iffendic le 1er février. Entrée gratuite.

ASSOCIATION **MALGAN'EIZH**

L'association Malgan'eizh vise à renforcer les liens entre les habitants et les différentes associations ou structures existantes, ainsi qu'à mettre en valeur les initiatives individuelles ou collectives.

Le mercredi 17 décembre s'est déroulée la 3ème édition du marché de Noël. En plus des exposants habituels qui proposent leurs gourmandises chaque mercredi soir, des artisans locaux sont venus faire découvrir leur savoir-faire : l'atelier de Gramm de St Gonlay avec ses objets en bois, Marion de Boisgervilly et ses bougies, les créations de couture de l'Etoffe de Merlin d'Iffendic, les foulards et bijoux fantaisie d'Azélina de Montauban-de-Bretagne et Isabelle Grabé de St Maugan avec ses parfums de Grasse. Le tout dans une atmosphère festive et conviviale autour d'un bon vin chaud et bien sûr en compagnie du Père Noël !...



L'A.G. de l'association Malgan'eizh se tiendra **courant mars**. La date et le lieu vous seront précisés ultérieurement.

Certains événements sont déjà programmés :

- **Concert du choeur féminin SILK le samedi 21 mars** à l'église de St Maugan
- **Randonnée de la Fête du Vivant le dimanche 5 avril**
- **Fête de la Musique le samedi 20 juin**
- **Expo photos** autour de l'étang cet été

Pour toute information : contact@malganeizh.fr



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

MALGANAIIS

Président : **Sylvain FONTENEAU**

Le 13 décembre dernier s'est tenu le 3ème marché de Noël suivi du repas organisé par l'APEM à la salle des fêtes de St Maugan.

Les parents ont répondu présent et sont venus nombreux découvrir les stands des différents exposants ainsi que celui des maîtresses de l'école aidées des enfants (diffuseur huile essentielle, décoration faite main pour le sapin de Noël). Cette année de nouveaux exposants étaient présents au marché : l'association AINA, Mme GRABE et ses parfums de Grasse, Mr VERGER et ses livres et d'autres exposants aux propositions variées.

A 19h, les enfants ont ensuite eu la joie de voir le père Noël venir leur apporter leur cadeau.

Le repas de Noël, préparé par les restaurateurs du St O à St Onen la Chapelle, Mr et Mme BETIN, a ensuite été servi. Au menu : parmentier de canard servi avec sa salade et tarte aux pommes pour les adultes et nuggets et frites pour les enfants.

Une belle soirée dont les bénéfices serviront notamment à financer les divers projets pédagogiques à venir.

L'APEM tient également à remercier les bénévoles pour leur implication et engagement dans la préparation de cet évènement ainsi que les instances locales (prêt salle, décos pour la salle).



Les prochains projets à venir seront notamment la **vente de pizzas le 13/02/2026** et le **concours de palets le 18/04/2026**.

COMITÉ DES FÊTES

Président : **René VIGNAIS**



L'assemblée générale (ouverte à tous) aura lieu le **dimanche 18 janvier à 17h** à la salle multifonctions, suivie d'une galette des rois.

Un repas des bénévoles sur invitation est prévu le **samedi 7 mars**.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Président : **Hubert DEMEE**

De nouveau un beau succès cette année pour le couscous à emporter organisé le samedi 6 décembre. Merci encore pour votre participation !

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



L'animateur de Cinéjeunes est venu travailler sur le film "Sauvages".



Les élèves du cours élémentaire ont effectué une sortie à la maison des aviateurs à Médrac.

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS : L'IMPACT DE NOS POUBELLES

Chaque foyer produit des centaines de kilos d'ordures par an. Nos choix de consommation et nos gestes de tri ont un impact direct sur l'environnement, les ressources naturelles et les finances publiques. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

LE MINI-QUIZ DU CITOYEN

1. En moyenne, combien de temps faut-il à un mégot de cigarette pour se dégrader complètement dans la nature : **3 mois, 2 ans ou 10 ans ?**
2. Quel déchet détient le triste record de longévité avant décomposition : **le noyau de fruit, le verre ou les piles ?**
3. Le gaspillage alimentaire en France représente environ quel pourcentage des émissions nationales de gaz à effet de serre : **1%, 3% ou 10% ?**
4. Quel est le principal inconvénient environnemental de l'incinération des ordures ménagères : **l'émission de polluants atmosphériques ou la disparition totale de la matière ?**

LES RÉPONSES

Réponse 1 : 2 ans (mais certains composants peuvent prendre jusqu'à 10 ans). Pour comparaison, une simple pelure de fruit se dégrade en 3 à 6 mois.

Réponse 2 : les piles (plusieurs milliers d'années) et certains plastiques. Le verre, lui, a l'avantage d'être recyclable à l'infini ou réutilisable en l'état !

Réponse 3 : Lorsque nous jetons de la nourriture, nous gaspillons inutilement toutes les ressources (eau, terres cultivables, énergie de production et de transport) qui ont servi à sa fabrication. Il représente ainsi environ 3 % des émissions nationales de gaz à effet de serre en France.

Réponse 4 : L'incinération permet de produire de l'énergie mais elle génère l'émission de polluants atmosphériques (oxydes d'azote, particules fines) et de composés toxiques.

AGIR À LA SOURCE : LES BONS RÉFLEXES

Le tri est un geste essentiel, mais la véritable victoire environnementale réside dans la réduction de nos poubelles. En limitant le gaspillage et en faisant des choix de consommation éclairés, chaque habitant devient un acteur clé de la préservation de nos ressources.

- **Acheter malin** : Planifiez vos repas pour éviter le gaspillage.
- **Valoriser les biodéchets** : Pensez au compostage pour vos épluchures et restes de repas.
- **Choisir le durable** : Privilégiez le circuit court, le vrac et évitez les emballages plastiques superflus.

Sources : l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique
<https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
<https://iifir.org/fr/fridoc/pertes-et-gaspillages-alimentaires-l-etat-des-lieux-et-leur-gestion-4713/>
www.info.gouv.fr/campagnelinfo-tri/

LOISIRS & CULTURE



Lavande, savons et calissons
Margot et Jean Le Moal
Ed. Calmann-Lévy



Un crime bien malvenu dans ce musée de la savonnerie... Nostradamus, une influenceuse coréenne, un vieux monsieur grincheux. Voici les protagonistes d'une aventure bien singulière ! Irène, la propriétaire, va mener son enquête. Il en va de la réputation de la savonnerie et d'un contrat avec la Corée. Nouvel opus écrit par les auteurs de "Bretzel et beurre salé", des enquêtes policières captivantes. À dévorer sans plus attendre.



Bébés lecteurs

Animation lecture organisée par la Com'Com pour les petits de 6 mois à 3 ans.
Prochaine séance : jeudi 15 janvier à 11h00 à la bibliothèque.



CONCERT CHANT DANSE

Variétés francaises et internationales

Roseline BARBIER (Dream Music), habitante de Saint-Maugan, vous propose un **Concert Chant Danse** Samedi 7 février 2026 à la salle Le Confluent de Montfort sur Meu à 20h.

Sur scène, 10 danseurs et 4 chanteurs vous offriront un spectacle mêlant chorégraphies Hip Hop, Modern Jazz et Contemporaine ainsi que des chants de toutes générations de variétés françaises et internationales. Que vous soyez passionnés de musique, amateurs de danse ou simplement en quête d'une expérience artistique unique, ce concert chant-danse est fait pour vous.

Une restauration rapide (galettes saucisses) vous sera proposée à partir de 19h.

Pour prendre vos places : scannez le QR CODE ou saisissez l'URL: <https://ypl.me/NFc>

Tarifs : 11€ adultes à partir de 12 ans / 5€ enfants de 3 à 11 ans

Merci beaucoup pour votre aide.
Cordialement
Roseline BARBIER
Dream Music
Tél 06 83 33 55 66



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les **15 et 22 mars 2026**, auront lieu les élections municipales. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Saint-Maugan, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Si vous n'êtes pas inscrit-e sur les listes électorales et que vous souhaitez voter aux élections municipales de 2026, vous pouvez procéder à votre inscription jusqu'au 04 février 2026 en ligne et jusqu'au 06 février 2026 en mairie.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL



Rappel : Tout.e jeune Français.e dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué.e à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il.elle reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Rendez-vous en mairie ou en ligne (service-public.fr). Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents. La démarche est faite par le.la jeune mais s'il.elle est mineur.e, il.elle peut se faire représenter par un de ses parents.

OUVERTURE DE L'AGENCE CAMIF HABITAT RENNES OUEST | MONTFORT-SUR-MEU

Eric Beaudequin, habitant de Saint-Maugan, a ouvert son agence Camif Habitat le 1^{er} novembre dernier.

Que ce soit pour une rénovation ou une extension d'une maison ou d'un appartement, Eric est à votre service, pour vous accompagner à chaque étape de votre projet travaux.

Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé de A à Z, du recueil de vos besoins à la réalisation de vos travaux : cahier des charges, sélection des artisans, négociation devis, assistance aux démarches administratives, assistance au suivi de chantier... Vous ne serez jamais seul !

Les 5 avantages de choisir Camif Habitat Rennes Ouest Montfort-sur-Meu :

- Un interlocuteur unique
- Des artisans soigneusement sélectionnés
- Des devis optimisés et vos acomptes protégés
- Une assistance au suivi de chantier
- Une satisfaction client de plus de 4.5/5

Alors, découvrez vite les solutions d'accompagnement en prenant rendez-vous avec Eric !

Des flyers sont à votre disposition à la mairie !

Vous avez un projet travaux, une question ?

Camif Habitat Rennes Ouest Montfort-sur-Meu

07 75 70 38 53 - eric.beaudequin@camifhabitat.fr

www.camif-habitat.fr



Numéros utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

N° international d'urgence : 112

Enedis (urgence) : 09 726 750 35

Véolia eau : 09 69 32 35 29

Sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Responsable de la publication : Etienne BONNIN, Maire de Saint-Maugan, 14 rue du Morbihan - 35750 Saint-Maugan

Rédaction et mise en page : Commission Communication et information - Secrétariat Général de la mairie de Saint-Maugan

Crédit photos : F. Lefranc, C. Vacher, école de St-Maugan, APEM